



RAPPORT
ANNUEL
2024



SOMMAIRE

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur exécutif	6
IPAR EN BREF	7
1. Activités de recherches et de production de connaissances	11
1.1. Bilan des activités de recherches par thématique	13
1.1.1. Devenir des exploitations familiales agricoles et rurales	13
1.1.2. Gouvernance inclusive des ressources naturelles et foncières	14
1.1.3. Objectifs de développement durable et territoires en transition.....	15
1.1.4. Politiques Publiques pour des systèmes alimentaires durables, résilients et nutritifs.	16
1.1.5. Jeunes, femmes et mobilité	17
1.2. Des approches renforcées en 2024	19
1.3. Défis et perspectives.....	21
2. Bilan renforcement des capacités	22
2.1. Scanning des projets avec des activités de renforcement des capacités	24
2.2. Renforcement des capacités internes	26
2.3. Résultats clés et défis	26
2.4. Perspectives 2025	26
2.5. Actions prioritaires pour 2025	27
3. Bilan du dialogue politique.....	28
3.1. Audition des candidats à la présidentielle 2024 au Sénégal : les programmes politiques autour des questions liées à la jeunesse passés au scanner par le SenRTT.	28
3.2. Dialogue structuré entre les OSC et l'Etat du Sénégal.....	30
3.3. Promotion du dialogue politique multi acteurs sur la gouvernance foncière aux échelles nationale et territoriale	30
3.4. Dialogue public-privé national sur l'assurance agricole (Dooel Mbay)	34
3.5. Conférence Intensification Durable (CID)	35
3.6. Dialogue autour du projet d'élaboration d'une Stratégie nationale pour une transition agroécologique au Sénégal	35
3.7. Dialogue autour de la filière lait en Mauritanie.....	36
4. Communication et capitalisation des expériences au cœur des actions stratégiques de IPAR.....	37
Perspectives 2025	45
Hommage	46

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

3PMILSAO	Partenariats, Plaidoyers et Partages de savoirs en faveur de la prise en compte du Mil et produits dérivés dans les achats institutionnels au Sénégal et en Afrique de l'Ouest
ACF	African Climate Foundation
AEP	Etude d'analyse économique et politique
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ARTS	Agroecology for Resilient Territories in Senegal
ASPH	Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
ASPRODEP	Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base
AUMN	Association des Unions Maraîchères des Niayes
CCIA	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
CDF	Collège des Femmes du CNCR
CECI	Centre Canadien d'étude et de Coopération Internationale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champs Ecoles Producteurs
CERAL	Comité d'Evaluation, de Révision et d'Actualisation de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
CID	Conférence Intensification Durable
CIS	Club des Investisseurs du Sénégal
CLIMB	Migrations humaines induites par le changement climatique en Afrique : Analyse prédictive et big data”
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CNAAS	Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux
COINS	Co-développement d'Innovations pour la gestion durable des terres dans les Systèmes de petites exploitations agricoles d'Afrique de l'Ouest
COP16	16ème Conférence des Parties
CRA	Centre de Recherches Agricoles
CRAFS	Cadre de Réflexion et d'Action sur le Foncier au Sénégal
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
CV	Chaîne de Valeur
DMER	Direction de la Modernisation de l'Equipement Rural

DUA	Projet Développement et utilisation des systèmes d'Intelligence Artificielle
DyTAEL	Dynamique pour la Transition Agroécologique au niveau Local
DyTAES	Dynamique pour une Transition Agroécologique au Sénégal
EFI	Programme d'appui à la mise en place d'un Écosystème de facilitation des investissements privés et des activités économiques
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEPROMAS	Fédération des Producteurs du Maïs du Saloum
FIDA	Fonds international de développement agricole
FPMN	Fédération des producteurs maraîchers de la zone des Niayes
GCAN	Gender, Climate Change and Nutrition Integration Initiative
GDT	Gestion Durable des Terres
GESI	Égalité de genre et Inclusion Sociale
GFA	Global Famers Associations
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIZ	Coopération internationale allemande pour le développement
GRAIN	Réseau pour le Genre et l'Intelligence Artificielle Responsable
IA	Intelligence Artificielle
ILC	International Land Coalition
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
IRA	Investissement Responsable dans l'Agriculture et les Systèmes Alimentaires
ISE	Institut des Sciences de l'Environnement
JEV	Projet Jeunes Entrepreneurs Verts
LBA	La Banque Agricole
LEEPS	Apprendre ensemble pour faire progresser les données probantes et l'équité dans l'élaboration des politiques en vue de la réalisation des objectifs de développement durable
LLA	Locally Led Adaptation
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale
MASAE	Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et de l'Elevage
ODD	Objectifs de Développement Durable
OP	Organisations Paysannes
OSC	Organisation de la Société Civile
P3AFR	Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Aviculture Familiale Rurale
PASC	Programme d'appui à la société civile
PCR-SAT	Prévention des Conflits et Résilience des Systèmes Alimentaires Transfrontaliers
PFANE	Plate-forme des acteurs non étatiques

PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNGF	Plateforme Nationale sur la Gouvernance Foncière
POAS	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RAM	Résistance aux Antimicrobiens
RASA	Rapport Alternatif Sur l'Afrique
RASCIPP	Rapport annuel de la Société Civile sur la contribution aux politiques publiques
RCDL	Revue Conjointe du Développement Local
RMP	Revue à Mi-Parcours
RTI	Research Triangle Institute
SCADT	Schéma communal d'Aménagement et de Développement territorial
SenRTT	Réseau Sénégalais de Think Tank
SONAM	Société Nationale d'Assurances Mutuelles
SRI	Système de Riziculture Intensive
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UIMEC	Union des Institutions Mutualistes Communautaires d'Epargne et de Crédit
UJAK	Union des jeunes agriculteurs du Koyli Wirnde
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WASPA	Projet de recherche sur les politiques d'assainissement en Afrique de l'Ouest
WEAI	Indice de mesure de l'autonomisation et de l'inclusion des femmes dans le secteur agricole
WEL	Transition énergétique et l'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur horticole dans un contexte post-Covid en Guinée et au Sénégal

MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

C'est avec un enthousiasme renouvelé que je vous présente ce rapport annuel. A l'instar des années précédentes, la Direction Exécutive de IPAR Think Tank s'est prêtée à un exercice-bilan pour vous faire l'économie de ses principales réalisations en 2024 et des transformations auxquelles ces interventions ont abouti. Cet exercice, devenu un élément incontournable des grands rendez-vous annuels de notre organisation, est destiné à répondre à l'impératif de rendre compte à notre conseil d'administration, à nos partenaires, principalement aux décideurs, à tous les niveaux, aux partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent, aux acteurs territoriaux, etc.

L'année 2024 aura été marquée par la mise en œuvre d'une trentaine de projets, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans le cadre du renforcement de capacités et du dialogue politique et touchant différentes problématiques à enjeux dans 16 pays d'Afrique.

Très attachée au « devenir des exploitations familiales », l'IPAR a déroulé plusieurs activités en 2024 autour de cette thématique. L'objectif visé à travers ces initiatives, était d'aider à identifier et relever les défis auxquels font face les acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH) et de mettre sur la table des décideurs des évidences et des propositions pouvant alimenter des politiques agricoles plus adaptées et capables de soutenir la construction de systèmes alimentaires plus résilients face au changement climatique. L'accompagnement du processus de révision et d'évaluation de la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) s'inscrit dans cette dynamique. L'IPAR assure la coordination technique nationale de ce processus pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de l'Elevage (MASAE).

C'est également dans cet esprit que nous avons réalisé, dans le cadre du programme EFI-Podor, financé par l'USAID à travers le PSS, une étude sur les pertes post-récolte dans la Vallée du Fleuve Sénégal. Cette étude a particulièrement mis en lumière l'ampleur du problème et la nécessité d'y apporter des solutions idoines pour l'atteinte de la souveraineté alimentaire. En effet, l'étude rapporte qu'en 2022 les pertes post-récolte liées au déficit d'infrastructures de stockage et de conservation adéquates pour les produits ASPH, ont atteint plus de 5,6 milliards CFA dans le seul département de Podor. Quid des 44 autres départements du Sénégal ? Il est évident que même si le problème n'a pas la même ampleur partout, il reste tout de même sérieux et pose un défi sérieux à la souveraineté alimentaire nationale.

Depuis le partage des résultats de cette étude, les nouvelles autorités gouvernementales sénégalaises ont multiplié les efforts afin de faire face à ce problème qui a un impact direct, très négatif, sur les revenus des exploitants familiaux ainsi que sur la souveraineté alimentaire du pays.

Cet exemple prouve à suffisance que l'IPAR se positionne, de plus en plus, comme un think tank indépendant qui vise à contribuer à la définition et à l'orientation des politiques publiques agricoles et rurales en Afrique de l'Ouest.

Forte de la confiance renouvelée des décideurs politiques et de leurs partenaires, IPAR se réjouit également de la confiance des organisations régionales telles que la CEDEAO qui lui a confié la coordination des Assises de la jeunesse dans quatre (4) pays pilotes (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Ghana et Bénin). Le processus a impliqué



Dr Cheikh Oumar BA

l'organisation, dans chaque pays cible, de consultations publiques, de webinaires et autres initiatives de mobilisations et d'échanges avec les jeunes âgé(e)s de 15 à 35 ans, afin de les écouter, de comprendre leurs préoccupations, d'enrichir la réflexion et co-construire des solutions adaptées à leurs besoins. En donnant la parole aux jeunes, l'objectif poursuivi est leur participation active à l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.

Avec l'appui de la FAO, l'IPAR a aussi formé et appuyé plusieurs collectivités territoriales du Sénégal dans l'élaboration et la planification de projets d'investissement à la lumière des principes pour un Investissement Responsable dans l'Agriculture et les Systèmes Alimentaires (IRA).

Un autre fait marquant en 2024, c'est la formation de plus de 500 personnes incluant des producteurs, des jeunes entrepreneurs, et des acteurs publics dont certains sont issus d'institutions telles des ministères. Ces formations ont non seulement renforcé les capacités locales, mais ont également joué un rôle clé dans l'activation du dialogue politique à différents niveaux. Elles ont permis d'engager des discussions stratégiques sur les politiques agricoles, la gouvernance foncière et les dynamiques de développement rural, avec une participation active des décideurs politiques et des acteurs locaux.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'engagement personnel de chaque collègue de la direction exécutive, la confiance et les orientations avisées du Conseil d'Administration et le soutien indéfectible des partenaires institutionnels de l'IPAR, notamment la fondation Hewlett et le CRDI.

Nous ne saurions terminer sans nous incliner devant la mémoire de notre regretté collègue M. Joseph Etienne Diop, chargé de communication, arraché à notre affection au cours de l'année. Il est témoin et a contribué avec tout l'engagement qu'on lui connaissait à la réalisation et à la réussite des activités présentées dans ce rapport.

Mes pensées vont également à tous les collègues qui ont perdu un proche au cours de l'année écoulée.

Bonne lecture !

IPAR EN BREF

Un think tank combinant réflexion stratégique et prospective pour des politiques agricoles et rurales concertées, adossées à des évidences scientifiques au Sénégal et dans la région ouest-africaine.



VISION

Être un think tank de référence en Afrique, catalysant des transformations économiques et sociales porteuses d'un développement durable, inclusif et équitable dans lequel les agricultures familiales joueront un rôle déterminant.



MISSION

Contribuer au développement économique et social du Sénégal et de la région ouest africaine par la création d'espaces d'échanges et de débats fondés sur les résultats d'une recherche stratégique et prospective rigoureuse, en lien étroit avec les défis actuels et futurs des économies agricoles ouest africaines et des exploitations familiales en particulier.



VALEURS

Engagement

Objectivité

Responsabilité

Équité

ZONES

D'INTERVENTION

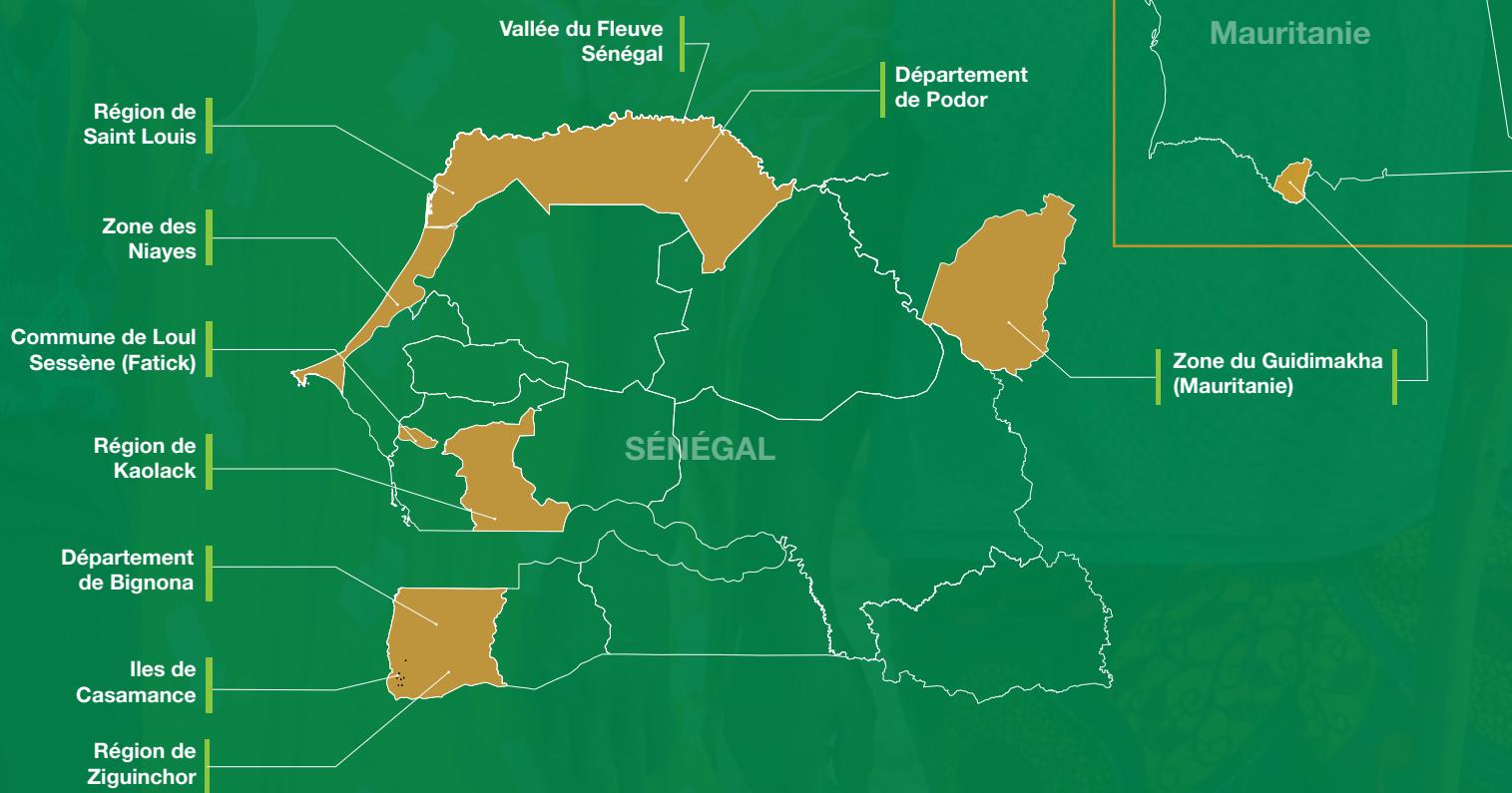


16 pays

d'Afrique



Territoires d'intervention au Sénégal et en Mauritanie



BILAN

DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



1. Activités de recherches et de production de connaissances

Au fil des années, l'IPAR ne cesse d'élargir son influence et de consolider sa position en tant que think tank leader dans l'analyse des politiques agricoles et le développement rural en Afrique de l'Ouest. Ce travail est réalisé selon des standards de qualité par une équipe pluridisciplinaire avec des compétences avérées en lien avec les thématiques de travail et les orientations stratégiques de l'IPAR.



Tableau synthétique des projets de recherches par thématique en 2024

Thématique prioritaire	Domaines de recherche	Nombre de projets
	Devenir des exploitations familiales agricoles et rurales <ul style="list-style-type: none">AgroécologieOne Health	5 projets en cours
	Gouvernance inclusive des ressources naturelles et foncières <ul style="list-style-type: none">Foncier,PastoralismeGDT	3 projets en cours et 2 nouveaux
	Objectifs de développement durable et territoires en transition <ul style="list-style-type: none">Changement climatiqueTransition énergétiqueTransition numérique et donnéesAssainissement	4 projets en cours et 4 nouveaux, 2 clôturés
	Politiques Publiques pour des systèmes alimentaires durables, résilients et nutritifs. <ul style="list-style-type: none">Analyse CV agricoleAvicultureCéréales localesLégumineuse	4 projets
	Jeune, femmes et mobilité <ul style="list-style-type: none">JEVOSIWASCALEEFI-PME	4 projets
Total		28 Projets

Tableau : Personnel impliqué dans les activités de recherches



13	8	4	1	1
Chercheurs	Charge de projet	Assistants de recherche	Chercheur émérite	Assistants de recherche
Sociologue				
Economiste				
Statistique				
Environnement				
Ecologie				
Droit				
Analyse de données				
IA				

+ Experts & chercheurs associés / Consultants



1.1. Bilan des activités de recherches par thématique

1.1.1. Devenir des exploitations familiales agricoles et rurales

Les activités de recherches réalisées dans le cadre de cette thématique concernent 5 projets :

Projet	Résultats	Partenaires et zones de mise en œuvre
Doolel Mbay	<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'une Etude d'analyse économique et politique (AEP) sur la mécanisation et les équipements agricoles.Une étude sur le ratio d'équivalent temps plein des emplois et la proportion de la production auto-consommée et vendue des producteurs des réseaux partenaires.	<ul style="list-style-type: none">Direction de la mécanisation et de l'équipement rural du Sénégal (MASAE)
PCR SAT	<ul style="list-style-type: none">Réalisation d'une étude WEAI.	<ul style="list-style-type: none">Zone des trois frontières (Mauritanie, Mali et Sénégal)GRDR, IRAM, TENMIYA
COINS	<ul style="list-style-type: none">Enquête diagnostique dans les zones de Podor, Ndioum, Galoya et Ross-Béthio sur le business model de la filière riz.Seconde mission d'enquête scientifique auprès des acteurs de la filière riz dans les zones de Podor, Galoya et Nianga sur les questions de changement climatique et de dégradation des sols, les stratégies d'adaptation des agriculteurs, les mécanismes de cohésion et d'adoption de nouvelles pratiques pour faire face aux effets du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none">Vallée du fleuve SénégalUJAK, Union de Galoya
ARTS	<ul style="list-style-type: none">Finalisation de la prospective territoriale sur les systèmes alimentaires du département de Bignona à l'horizon 2045.	<ul style="list-style-type: none">Département de Bignona (Sénégal)Conseil départemental, DyTAEL Bignona
DESIGN	<ul style="list-style-type: none">Evaluation d'impact de la mise en œuvre de la politique sur la Résistance aux Antimicrobiens – RAM	<ul style="list-style-type: none">ISRA (Vallée du fleuve Sénégal)



1.1.2. Gouvernance inclusive des ressources naturelles et foncières



Deux grandes études ont structuré les travaux de recherches conduites par l'IPAR dans le cadre de cette thématique :

- Etude sur la « **sécurisation du foncier pastoral dans le Bassin arachidier du Sénégal (régions de Kaolack et Kaffrine)** », réalisée avec l'appui de la GIZ et de ILC. Elle a permis d'analyser le contexte de la fragilisation des droits fonciers des éleveurs et d'évaluer les forces et faiblesses des modèles de sécurisation du foncier pastoral, avec un accent particulier sur les enseignements à retenir.
- Avec la FAO, l'IPAR a réalisé une étude sur les « **Processus d'installation des investissements agricoles** » qui a couvert neuf (9) communes situées dans trois zones agroécologiques du Sénégal. L'étude s'est intéressée à huit (08) entreprises agro-industrielles. Son objectif était d'évaluer les forces et faiblesses des pratiques identifiées jusque-là dans le domaine des investissements agricoles et de voir comment valoriser et généraliser les bonnes pratiques identifiées.

Il ressort de l'étude que l'adhésion des populations est un préalable important avant toute installation d'une entreprise agro-industrielle ou encore avant toute délibération. Le déficit d'inclusion des communautés dans les procédures crée une méfiance généralisée et un sentiment d'exclusion, ce qui rend difficile l'acceptation sociale et les procédures d'indemnisation dont les montants sont souvent jugés dérisoires par les bénéficiaires. Ces investissements posent aussi le problème de la diminution des espaces pastoraux même si des efforts sont consentis par certains investisseurs dans ce sens. La question de l'emploi des jeunes et du soutien des activités génératrices de revenus des femmes a également été adressée. L'étude recommande ainsi de mieux prendre en compte le recrutement des jeunes dans les agro-industries, le renforcement de leurs capacités, etc.



1.1.3. Objectifs de développement durable et territoires en transition

Cette thématique est l'une des plus représentatives de la dimension régionale de l'action de l'IPAR. Elle a concerné en 2024 huit (8) grands projets dont quatre ont une couverture dépassant le cadre du Sénégal (WEL, DUA, GRAIN, LEEPS).

Tableau synthétique des projets et leurs principaux résultats

Projet	Résultats	Zones de mise en œuvre
WEL (IPAR, CECI et CRDI)	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une enquête qualitative WEAI et d'une vidéo de capitalisation des pratiques d'utilisation des technologies solaires dans la CV horticole en Guinée 	<ul style="list-style-type: none"> Préfecture de Boké en Guinée Région maraîchère des Niayes au Sénégal
Partenariat avec ACF	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un policy Brief sur « autonomisation des femmes et transition énergétique » 	<ul style="list-style-type: none"> Sénégal et Guinée
WASPA (IPAR, ISE et Direction de l'Assainissement)	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude diagnostique sur la situation de l'assainissement dans les îles de Basse Casamance (Sénégal) La finalité de l'étude est l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées pour les localités insulaires de la région de Ziguinchor 	<ul style="list-style-type: none"> Région de Ziguinchor (Sénégal)
Gouvernance inclusive des ressources Naturelles (Avec l'appui de la Fondation Hewlett)	<ul style="list-style-type: none"> Enquête sur la perception paysanne concernant la saliculture à Loul Sessène 	<ul style="list-style-type: none"> Commune de Loul Sessène/Région de Fatick (Sénégal)
DUA	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de la note sur l'utilisation de l'IA pour l'exploitation des textes réglementaires des rapports globaux sur le Développement de l'IA au Sénégal et en Côte d'Ivoire 	<ul style="list-style-type: none"> Sénégal et Côte d'Ivoire
GRAIN	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur la place des femmes dans l'IA en Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> Sénégal, Nigéria, Ouganda, Ethiopie, Kenya, Afrique du Sud
LEEPS	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostics EIP dans les pays membres du Hub Ouest Africain 	<ul style="list-style-type: none"> Sénégal, Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Niger
CLIMB (IPAR, ACED)	<ul style="list-style-type: none"> Cadrage de l'étude : examen des théories, des données et des méthodologies existantes pour l'étude de la migration induite par le climat. 	

1.1.4. Politiques Publiques pour des systèmes alimentaires durables, résilients et nutritifs.



L'étude sur les pertes post-récoltes et l'évaluation des infrastructures de stockage et de conservation des produits ASPH du département de Podor (Vallée du fleuve Sénégal), resteront, sans doute, les activités de recherche qui auront laissé le plus d'empreintes dans le cadre de cette thématique. Réalisées dans le cadre du **projet EFI Podor**, financé par l'USAID, à travers le programme PSS, ces deux études ont le mérite de révéler toute l'ampleur des pertes post-récolte dans le département de Podor. D'après les résultats de ces études, l'absence d'infrastructures de stockage et de conservation adaptées a fait perdre **5 612 789 825 FCFA**, en 2022 aux acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASPH). Il ressort de l'étude sur les pertes post-récolte que la quasi-totalité des cultures sont touchées (riz, oignon, tomate, gombo, banane, patate douce, lait, poissons, etc.). Face à cette situation, les producteurs du département de Podor ont fortement recommandé, lors de la deuxième édition de la Revue Conjointe du Développement Local (RCDL), à l'État et au secteur privé, d'investir davantage dans les infrastructures de stockage et de conservation afin d'améliorer la sécurité alimentaire, d'augmenter les revenus des acteurs et surtout d'éviter le bradage des produits ASPH qui arrivent, au même moment, sur le marché local.

A signaler que le programme connexe **EFI PME** a procédé à l'Identification d'une initiative de soutien à l'innovation qu'il se propose d'évaluer, toujours dans le département de Podor.

Les autres initiatives réalisées dans le cadre de cette thématique concernent :

- La cartographie des acheteurs institutionnels de mil et leurs modèles d'interconnexion avec les producteurs et transformateurs dans le cadre du **3PMILSAO**.
- La cartographie des acteurs clés, leurs rôles et leurs liens dans le système de vulgarisation dans les pays cibles du Projet SCALE. Cette initiative impliquait également la réalisation d'une évaluation détaillée des besoins en renforcement de capacités des acteurs clés, la documentation des connaissances et des technologies éprouvées sur les meilleures pratiques de LLA intégrant l'Égalité de genre et l'Inclusion sociale (GESI) pour les communautés de petits exploitants agricoles.
- La participation d'IPAR à l'équipe de mission du FIDA pour la Revue à Mi-Parcours (RMP) du projet P3AFR.



1.1.5. Jeunes, femmes et mobilité

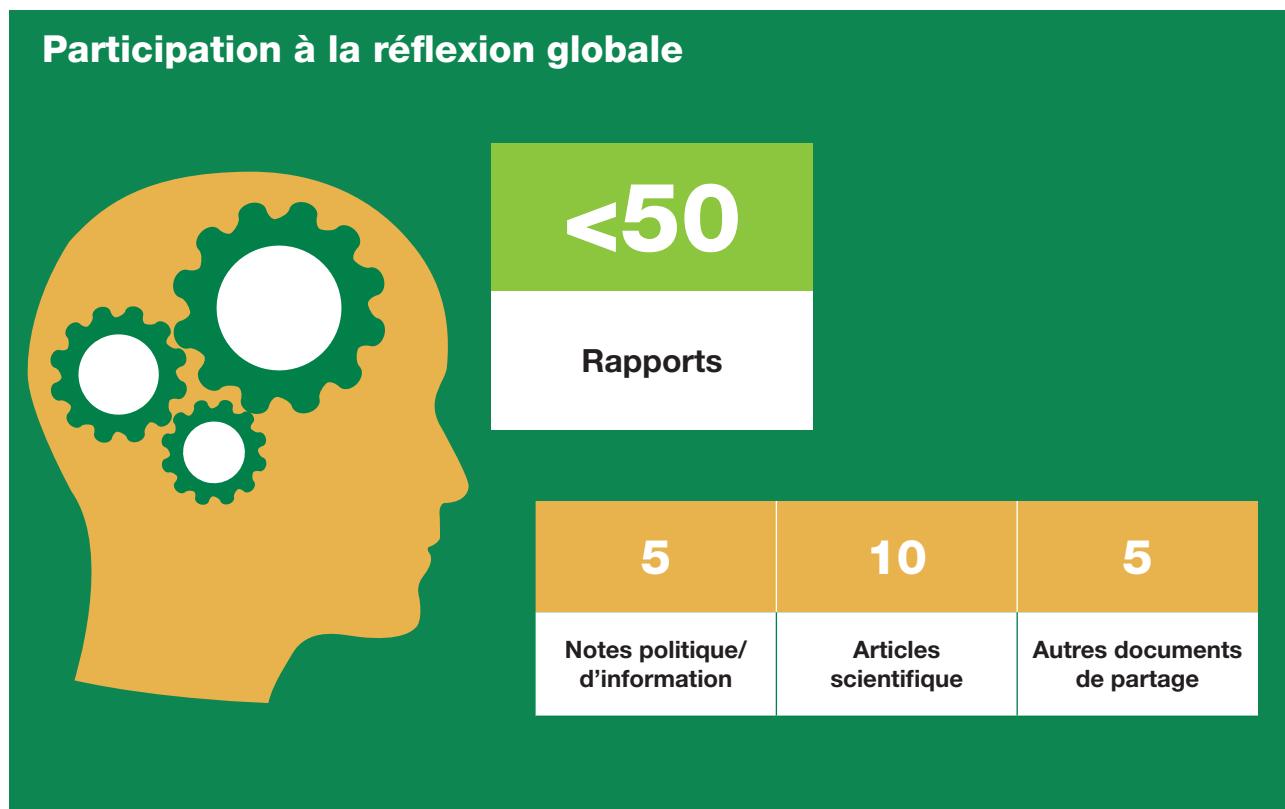
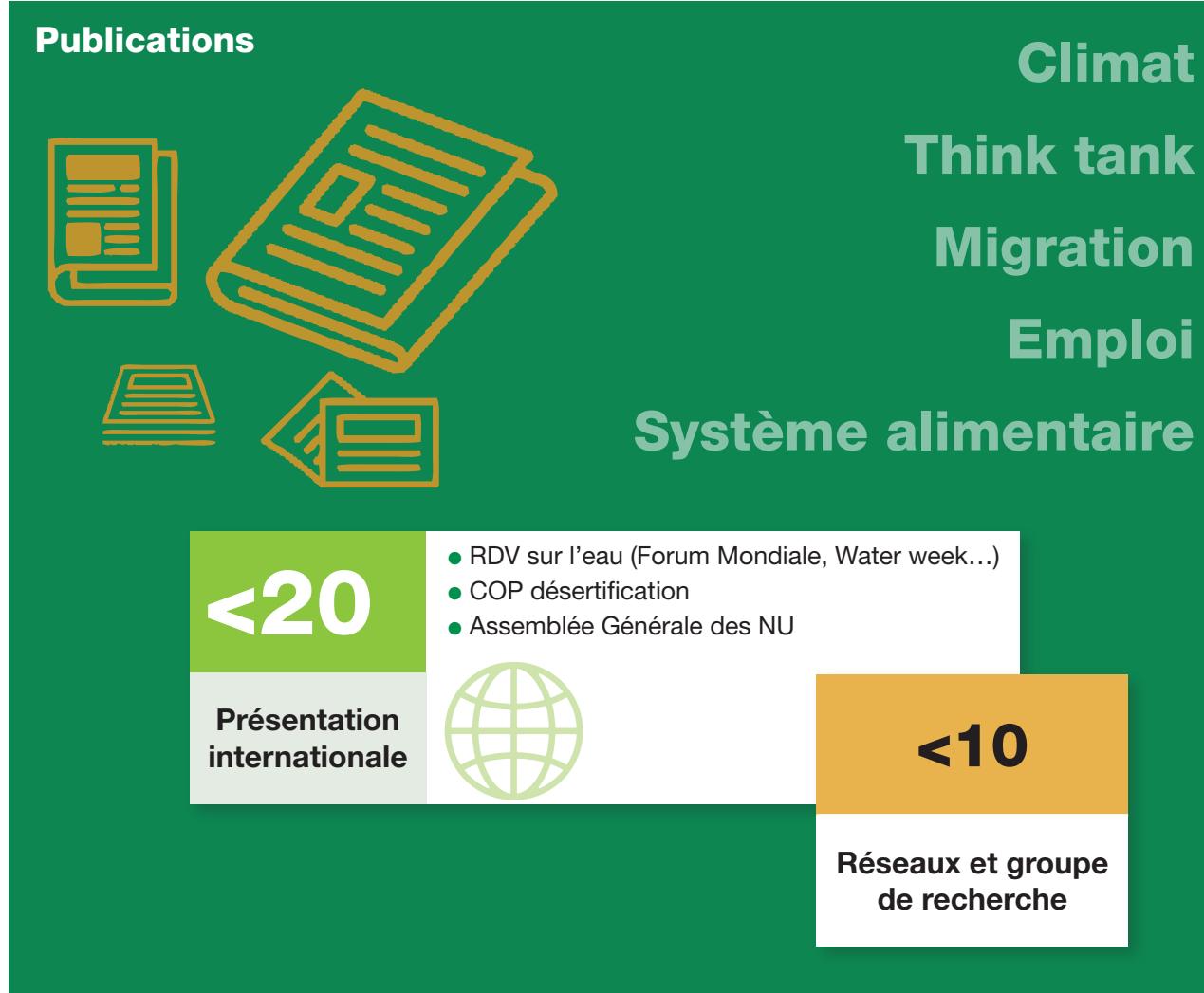
- **Les Assises de la jeunesse** sont une initiative la CEDEAO visant à poser un regard critique sur les défis qui se dressent face à la jeunesse dans les quatre (4) pays pilotes (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Ghana et Bénin). L'objectif poursuivi est de mobiliser la tranche d'âge entre 15 et 35 ans et de poser le débat autour des problèmes qui sont à la base de leur malaise et des incertitudes qu'ils nourrissent par rapport à l'avenir. L'idée est de co-construire des solutions adaptées à leurs besoins et créer les conditions pour leur participation active à l'élaboration des politiques publiques les concernant.

La coordination des Assises de la jeunesse de la CEDEAO a été confiée à IPAR Think Tank, qui, après les assises de Cotonou (Bénin) et Accra (Ghana) a facilité l'organisation du forum national de la jeunesse du Sénégal en novembre 2024 sous l'égide de la Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture. Ce forum a mobilisé plus de 150 jeunes issus des 14 régions du Sénégal. Le forum a recommandé de valoriser le potentiel des métiers agricoles et de stimuler l'engagement citoyen des jeunes pour une transformation économique et sociale durable en Afrique. A travers des panels dont un qui a porté sur « Jeunesse, agriculture et changement climatique : quelle stratégie pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes dans les métiers agricoles ? », le forum a pointé les faibles revenus enregistrés dans le secteur agricole, l'absence de perspectives de développement, la non maîtrise de l'eau et le manque d'accompagnement pour l'accès aux ressources financières. S'y ajoutent, les conséquences du changement climatique, telles qu'une augmentation des températures entraînant la destruction des cultures et une baisse de la rentabilité, les problèmes liés à la pluviométrie, la dégradation des sols, etc. Un autre panel sur le thème « Jeunesse, Engagement citoyen et Gouvernance : comment tirer profit du dividende démographique de la jeunesse pour accroître l'engagement citoyen et la redevabilité ? », a également permis de réfléchir sur les moyens de stimuler l'engagement politique et citoyen de la jeunesse. Les panélistes ont vivement encouragé les jeunes à s'impliquer en politique, à prendre part aux réflexions et à être présents dans les instances de prise de décision.

Le point d'orgue de ce processus sera la tenue d'une conférence régionale prévue à Dakar, Sénégal au courant du premier trimestre de 2025.

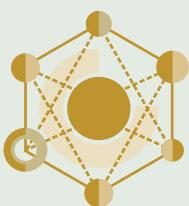
- **Le projet JEV** a réalisé une étude diagnostic qualitative sur les défis d'adaptation et les réponses au changement climatique pour les petites entreprises et les associations adoptées par les jeunes avec un focus sur les opportunités et les obstacles de l'entrepreneuriat dans le département de Podor (Vallée du fleuve Sénégal). Une étude quantitative sur le même sujet a également été réalisée et l'analyse des données est en cours.





1.2. Des approches renforcées en 2024

■ Production de données probantes pour les décideurs : Miser sur le partenariat pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité des produits de la recherche



L'IPAR a intégré l'écosystème EIP (politiques fondées sur des données probantes), à travers l'initiative LEEPS (Apprendre ensemble pour promouvoir les preuves et l'équité dans l'élaboration des politiques afin d'atteindre les ODD) dans l'objectif d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des données pour les décideurs. Le LEEPS est un conglomérat de 94 acteurs de l'écosystème EIP en Afrique de l'Ouest engagés à apprendre ensemble pour faire progresser les données probantes et l'équité dans l'élaboration des politiques (intégration de la dimension genre) en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

■ Intégration d'outils genre dans les méthodologies de recherche



L'IPAR considère l'égalité genre comme un enjeu à ne pas négliger pour des politiques de développement agricole et rural plus inclusives. C'est pourquoi, de plus en plus, nous explorons des outils genre que nous intégrons dans nos méthodes de recherche :

- Women empowerment in agriculture Index (WEAI);
- Approche intersectionnelle.

■ Synergie entre les axes Recherche, Renforcement de Capacité et Dialogue politique



La collecte et l'analyse de données probantes issues de la recherche sont des éléments essentiels pour engager le dialogue, proposer des solutions pertinentes et in fine favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques plus inclusives, plus efficaces et plus efficientes. Les évidences scientifiques constituent le terreau pour un dialogue fructueux. La recherche sert également à identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs (décideurs, OP, etc.). C'est pourquoi une des résolutions phares de l'IPAR en 2024 a été de développer plus de connexions entre ses trois axes : Recherche, Renforcement de capacité et Dialogue politique. L'idée étant d'éviter que ces axes évoluent en vase clos mais travaillent en étroite synergie pour plus d'impact dans l'orientation des politiques publiques.

● La Prospective comme outil d'analyse des futurs possibles

L'IPAR s'est également distingué par son approche prospective, particulièrement à travers les projets COINS et ARTS, qui ont permis d'anticiper les évolutions possibles du secteur agricole et des systèmes alimentaires durables à des horizons définis pour chaque zone d'intervention des projets. Ces outils ont positionné l'IPAR comme un acteur clé dans l'utilisation de la prospective pour guider les politiques agricoles et rurales en Afrique de l'Ouest.

Depuis 2013, l'IPAR réalise des diagnostics, propose des scénarios et formule des recommandations éclairées sur des sujets allant de l'emploi et l'employabilité des jeunes en milieu rural à la problématique émergente de l'intelligence artificielle (IA) en passant par les ODD, etc.

Nos exercices de prospectives en 2024

Gestion durable des terres dans le Système de Riziculture Intensif (SRI) dans le département de Podor à l'horizon 2035	Futurs possibles des systèmes alimentaires du département de Bignona à l'horizon 2045
3 scénarios	3 scénarios
<ul style="list-style-type: none">● Erosion des espoirs dans le SRI● Horizon semi vert● Age d'or de la GDT dans le SRI	<ul style="list-style-type: none">● Bignona, une vitrine éco-durable● Bignona, Djiyito (Bignona, levons-nous pour agir● Bignona, un grenier en péril

● La recherche sur les nexus

L'IPAR adopte de plus en plus l'approche nexus afin d'aider à mieux appréhender les connexions/liens de causalité entre certaines problématiques qui font l'objet de ses recherches.

- Le **nexus migration** et climat a particulièrement focalisé l'intérêt de l'IPAR qui avait à cœur de démontrer que ces deux phénomènes sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. Le changement climatique exerce une pression croissante sur les ressources naturelles, particulièrement dans les régions vulnérables. Cela entraîne des migrations forcées, soit internes, soit transfrontalières, souvent vers les zones urbaines ou des régions plus stables du point de vue climatique. L'objectif de cette recherche était d'explorer les liens entre ces phénomènes en analysant comment les migrations liées au changement climatique peuvent être gérées pour éviter la dégradation sociale et économique dans les zones d'accueil. En parallèle, l'IPAR travaille sur les solutions d'adaptation au changement climatique pour les populations vulnérables, avec un accent particulier sur l'intégration des migrants climatiques dans les politiques de développement durable. Cela inclut des recherches sur des programmes de réinstallation durable et sur les politiques agricoles qui soutiennent les migrants climatiques et les communautés d'accueil.
- Le **nexus IA** et genre est un domaine émergent qui explore comment l'intelligence artificielle peut être utilisée pour réduire les inégalités de genre, notamment dans les secteurs agricoles et les politiques publiques rurales. En Afrique de l'Ouest, où l'écart entre hommes et femmes en matière d'accès aux ressources agricoles, aux financements et à la formation est encore significatif, l'IA représente un outil puissant pour améliorer l'inclusion des femmes dans l'agriculture et l'accès à l'information.

1.3. Défis et perspectives

La COVID-19 semble loin mais ses séquelles sont encore visibles. La pandémie a mis à l'épreuve la résilience des institutions mondiales, et l'IPAR n'a pas échappé à ce défi. Cependant, notre think tank a démontré une capacité remarquable à s'adapter, en poursuivant ses recherches et en maintenant la qualité de ses projets malgré les circonstances difficiles. Cette résilience est alimentée par le dynamisme de son équipe de recherche composée principalement de jeunes chercheurs préparés à la gestion de projets complexes. L'IPAR a réussi à tirer son épingle du jeu grâce à sa capacité à diversifier ses partenariats stratégiques avec de grandes institutions telles que Hewlett et d'autres partenaires internationaux.

Perspectives

Formation interne sur les outils IA : pour garantir que l'IPAR reste à la pointe de la recherche et de l'innovation, il est impératif d'investir dans des formations internes sur les outils d'intelligence artificielle. Ces outils peuvent être utilisés pour améliorer l'analyse des données, optimiser les processus de collecte et de traitement de l'information, et permettre une prise de décision plus rapide et plus éclairée.

Production de modules sur les thématiques de l'influence des politiques et plaidoyers : l'IPAR doit développer des modules de formation sur des thématiques clés telles que l'influence des politiques et le plaidoyer sur la production de données probantes. Ces formations doivent être alignées sur les axes thématiques du programme de l'IPAR, pour garantir que les chercheurs et les acteurs impliqués dans les projets soient bien formés pour influencer les politiques publiques grâce à des données de haute qualité. Cela permettra également de renforcer l'engagement de l'IPAR dans le dialogue politique et d'assurer que ses résultats de recherche soient correctement intégrés dans les discussions publiques.

Renforcement des capacités de communication des chercheurs : l'une des principales recommandations concerne le renforcement des capacités en communication des chercheurs de l'IPAR. Ils doivent être mieux préparés à communiquer les résultats de leurs recherches de manière claire, convaincante et accessible, à la fois pour les décideurs politiques et pour un public plus large. Cela inclut la rédaction de rapports plus synthétiques et accessibles, la participation à des ateliers de communication et la maîtrise des outils numériques pour la diffusion de l'information.

Évaluation de l'impact des formations : il est crucial d'évaluer régulièrement l'impact des formations internes. L'IPAR doit mesurer comment les formations influencent l'épanouissement des équipes, l'amélioration de la performance individuelle, le renforcement de la productivité et de la qualité de la recherche produite et collective, et leur application pratique dans les projets de recherche. Cela peut se faire par le biais d'évaluations post-formation, de feedbacks réguliers des participants, et d'analyses sur la manière dont les formations influencent le climat de travail et l'efficacité de l'IPAR.

Nos publications en 2024 :



2. Bilan des activités de renforcement de capacités

Les activités de renforcement de capacités en 2024 c'est :



Ces formations ont non seulement renforcé les capacités locales, mais ont également joué un rôle clé dans l'activation du dialogue politique à différents niveaux. Elles ont permis d'engager des discussions stratégiques sur les politiques agricoles, la gouvernance foncière et les dynamiques de développement rural, avec une participation active des décideurs politiques et des acteurs communautaires.

Les formations se sont principalement déployées dans le cadre des Champs Écoles Producteurs (CEP), qui ont constitué un espace privilégié pour la sensibilisation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, tout en mettant en place un dialogue direct entre les producteurs et les décideurs politiques. De plus, des ateliers participatifs ont permis de démocratiser l'accès à l'information et d'encourager une participation active des communautés locales dans les processus de décision agricole. Cette approche a favorisé la création d'une synergie entre les acteurs de terrain et les politiques publiques, permettant de mieux aligner les besoins locaux avec les objectifs nationaux de développement agricole durable.





2.1. Scanning des projets avec des activités de renforcement des capacités

Projet/ Programme	Nbre d'activités de renforcement des capacités	Thèmes abordés / Compétence acquise	Public cible	Nombre de participants
JEV	<ul style="list-style-type: none"> ● 02 Formations en plusieurs sessions ● Formation de Conseillers formateurs ● Formation de jeunes entrepreneurs verts 	<ul style="list-style-type: none"> ● Techniques/ Parcours Entrepreneuriales 	<ul style="list-style-type: none"> ● Jeunes entrepreneurs du département de Podor 	<ul style="list-style-type: none"> ● 120 (85 Entrepreneurs et 35 Conseillers) - 63% de femmes
COINS	<ul style="list-style-type: none"> ● 02 Champs Ecoles Producteurs (CEP) sur le Système de Riziculture Intensive (SRI) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Technologie du SRI grâce à une collaboration locale avec l'ANCAR. 	<ul style="list-style-type: none"> ● OP (Union de Gallya et UJAK) dans le département de Podor. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 50 producteurs et productrices de riz
Partenariat FAO	<ul style="list-style-type: none"> ● 03 	<ul style="list-style-type: none"> ● Investissement responsable dans le domaine de l'agriculture et des systèmes alimentaires ● Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les SA. ● Pilotage des critères de screening des investissements agricoles à grande échelle ● L'investissement privée dans l'agriculture à triple performance en termes de génération de profits, de bien-être des communautés et consommateurs, et de la durabilité environnementale. ● Procédures d'accès aux terres du domaine national au Sénégal. 	<ul style="list-style-type: none"> ● MASAÉ, Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Autorités déconcentrées (Sous-préfets), Entreprises agro-industrielles et minières, Club des Investisseurs du Sénégal (CIS), CCIA, Société civile, Elus locaux, Communautés locales. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 110
EFI PODOR	<ul style="list-style-type: none"> ● 03 	<ul style="list-style-type: none"> ● Identification des besoins réels pour optimiser les activités économiques et échanger avec les partenaires et autres structures d'appui ● Structuration des organisations/ unions/ associations ● Appui aux acteurs dans l'élaboration des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ● Responsables des filières ASPH appuyées par EFI Podor ● Union des femmes transformatrices du département de Podor ● Responsable de GIE 	<ul style="list-style-type: none"> ● 146

Projet/ Programme	Nbre d'activités de renforcement des capacités	Thèmes abordés / Compétence acquise	Public cible	Nombre de participants
Projet ACF	<ul style="list-style-type: none"> ● 02 Sessions de formation ● Formation sur l'utilisation et la maintenance des technologies solaires par les femmes et les jeunes dans les Niayes et à Podor respectivement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Solutions écologiques et écoénergétiques pour l'irrigation solaire ● Financement des technologies solaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les producteurs et productrices, jeunes hommes et jeunes femmes membres de l'AUMN (Association des Unions maraîchers des Niayes) et du FPMN (Fédération des Producteurs Maraîchers des Niayes) ● Les jeunes entrepreneurs verts enrôlés dans le projet JEV Podor 	<ul style="list-style-type: none"> ● 60 dont 40% de femmes
APPUI ILC	<ul style="list-style-type: none"> ● 02 Sessions de formation : Atelier d'échanges et d'apprentissage sur les expériences de mise en place, fonctionnement et impact des conventions locales dans la gouvernance foncière décentralisée face aux crises émergentes au Sahel. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Expériences de conventions locales : ● Convention locale de tracé et matérialisation de couloirs de passage ● Convention locale de gestion d'une forêt communautaire ● Charte locale intercommunale de gouvernance foncière ● Approche d'élaboration de charte foncière locale par les acteurs locaux ● Vers une communauté de pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Coalition Foncière nationale, Secteur public, Élus 	<ul style="list-style-type: none"> ● 37 dont 16% de femmes
Gouvernance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> ● 03 Sessions 	<ul style="list-style-type: none"> ● Formation des conseillers formateurs et formations des jeunes ayant une entreprise verte (Podor) -en lien avec JEV ● Agroécologie et énergie solaire (Podor) -en lien avec JEV ● Appui à l'élaboration du plan d'action du CDF du CNCR 	<ul style="list-style-type: none"> ● Jeunes entrepreneurs ● CNCR 	
Total	18 activités			543 personnes touchées

En sus des activités de renforcement de capacités présentées dans ce tableau, Un MOOC (Massive Open Online Course) a été développé par IPAR, ANCAR, CRA de Saint-Louis et AfricaRice sur l'application de l'outil de formation et de vulgarisation qu'est le CEP pour promouvoir la technologie du SRI. Par ailleurs, les formations du projet WEL ont été coordonnées par le partenaire de mise en œuvre, le CECI.

2.2. Renforcement des capacités internes

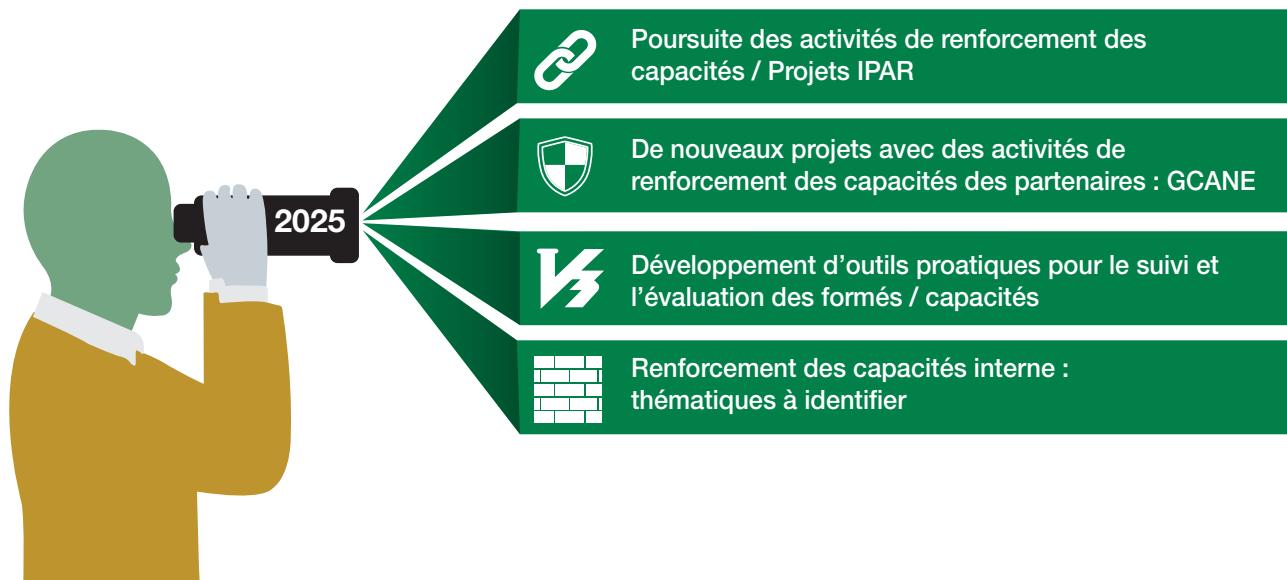
FORMATION	IMPACTS ATTENDUS
<p>1 Session de formation à l'intention de 20 collègues ;</p> <p>Compétences acquises : Maîtrise de la langue anglaise</p>	<ul style="list-style-type: none">Amélioration de la performance individuelle et collectiveAmélioration de la qualité des publications et de la rechercheMeilleure adhésion et engagement des équipesRenforcement de l'influence sur les politiques publiques

2.3. Résultats clés et défis



Résultats globaux	Difficultés/Défis
Résultat 1 Renforcement de la compréhension d'enjeux économiques, énergétiques, environnementaux, stockage, ...	Evaluation et suivi Mettre en place un mécanisme de suiv-evaluation de l'impact des formations...
Résultat 2 Mise en relation des formés avec des partenaires stratégiques : financement	Supports techniques Pour certains projets, les supports techniques sont disponibles, mais sont la propriété intellectuelle de partenaires.
Résultat 3 Renforcement de la pertinence de la promotion et de la vulgarisation de la technologie du SRI (COINS)	Utilisation par les partenaires des connaissances acquises
Résultat 4 Clarification des procédures d'accès aux terres et des mécanismes d'investissement	Linker la Recherche action, le Dialogue et le renforcement des capacités

2.4. Perspectives 2025



2.5. Actions prioritaires pour 2025

Appui pour la gestion des ressources humaines au niveau des collectivités locales : il est primordial de renforcer la gestion des ressources humaines au niveau des collectivités locales. Cela inclut des formations spécifiques pour les responsables locaux afin d'améliorer la gestion administrative, les processus décisionnels, la gouvernance inclusive et la gestion des ressources naturelles au niveau local. Un appui renforcé à ces acteurs locaux permettra une meilleure coordination des actions sur le terrain et une plus grande efficacité des politiques publiques à l'échelle locale.

Digitalisation des données au niveau des collectivités : la digitalisation des données agricoles au niveau des collectivités locales est essentielle pour améliorer la gestion des informations agricoles. L'IPAR devrait développer des modules de formation sur l'utilisation des outils numériques pour la collecte de données et leur utilisation dans les processus décisionnels. Cela permettra d'améliorer l'accès aux données de production, d'optimiser les politiques de gestion des ressources agricoles et de renforcer l'efficacité de la planification à l'échelle locale.

Renforcement de l'inclusion des jeunes dans les processus de formation : l'IPAR doit amplifier ses efforts pour inclure davantage de jeunes dans ses initiatives de formation, en particulier dans les domaines de l'agroécologie, de la gouvernance foncière, et des chaînes de valeur agricole. Cela pourrait se traduire par des programmes de formation ciblés pour les jeunes entrepreneurs agricoles, ainsi que des ateliers interactifs pour stimuler l'innovation et l'implication des jeunes dans la gestion durable des ressources.

Amélioration des dispositifs d'inclusion des femmes : bien que l'inclusion des femmes ait été une priorité dans les initiatives de formation, il est essentiel de renforcer encore cette dimension. L'IPAR devrait explorer des mécanismes spécifiques visant à augmenter la participation des femmes dans les Champs Écoles Producteurs (CEP) et dans les ateliers participatifs, notamment en offrant un soutien financier et en facilitant l'accès aux ressources agricoles. Une participation accumulée des femmes renforcera non seulement l'impact des projets, mais contribuera également à une transition agricole inclusive et durable.

Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation de l'impact des formations : pour maximiser l'efficacité des formations, l'IPAR doit mettre en place un mécanisme robuste de suivi et d'évaluation de l'impact des formations, en particulier sur le terrain. Il est essentiel de mesurer comment ces formations améliorent la productivité des producteurs et l'épanouissement des acteurs locaux. Les indicateurs pourraient inclure des changements dans les pratiques agricoles, l'augmentation de l'engagement politique des acteurs locaux et la création d'emplois agricoles pour les jeunes et les femmes.

Renforcement de la communication des résultats des formations : il est impératif que l'IPAR renforce la communication autour des résultats des formations et des impacts positifs de ces initiatives sur les acteurs locaux. Cela pourrait inclure la création de rapports réguliers sur les progrès réalisés, l'utilisation des outils numériques pour la diffusion des résultats, et la production de témoignages vidéo des bénéficiaires des formations pour encourager l'engagement communautaire.

3. Bilan du dialogue politique

Le dialogue politique et le plaidoyer sont des composantes essentielles de l'approche stratégique de l'IPAR. Plusieurs activités de dialogue politique ont été déroulées en 2024.

3.1. Audition des candidats à la présidentielle 2024 au Sénégal : les programmes politiques autour des questions liées à la jeunesse passés au scanner par le SenRTT

Dans le cadre de la journée internationale des Think Tank qui a été célébrée le 31 janvier, le Réseau sénégalais des Think tank (SenRTT), en collaboration avec le Programme d'Appui à la Société Civile (PASC) soutenu par l'Union Européenne sous la coordination de la PFANE et regroupant une dizaine de plateformes et de réseaux, a initié une session de dialogue thématique avec les candidats en lice pour le scrutin présidentiel du 25 février au Sénégal.

La célébration de cette journée avait coïncidé avec le démarrage de la campagne électorale. L'occasion a, ainsi, été saisie pour susciter le débat autour d'un enjeu important du moment avec les candidats retenus pour la présidentielle : la prise en charge de la question des jeunes, dans un contexte marqué par une incertitude quant à leur avenir (chômage, émigration clandestine, etc.). Cette problématique a été abordée en relation avec d'autres enjeux cruciaux, à savoir : la souveraineté alimentaire, l'emploi, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la corruption.



Cette activité a permis de poser un regard critique sur les enjeux du scrutin présidentiel et de mettre en perspective cette importante échéance du calendrier national avec les problématiques majeures du moment (souveraineté alimentaire, emploi des jeunes et migrations, gestion des ressources naturelles et bonne gouvernance). L'objectif était d'interpeller la classe politique sur la nécessité d'accorder une place de choix à ces questions et de trouver des réponses urgentes aux défis qui se posent pour influer sur les débats programmatiques sur l'avenir des jeunes.

- **Sur la question de la souveraineté alimentaire**, il est recommandé une collaboration entre le gouvernement, les organisations de la société civile et les acteurs de terrain, pour bâtir une vision commune et construire des politiques agricoles assurant une souveraineté alimentaire durable.
- **Sur la migration et de l'emploi des jeunes au Sénégal**, il est demandé que l'État pense à la sécurité des jeunes, favorise l'accès à des formations et revoit les contrats de pêche avec l'Union Européenne. La chaîne d'exploitation du pétrole et du gaz doit également être examinée attentivement.
- **Les débats sur la gouvernance des ressources naturelles au Sénégal** ont mis en exergue des défis significatifs, en particulier, dans les secteurs du pétrole, du gaz, de la pêche et de l'agriculture. Ces secteurs jouent un rôle vital dans l'économie nationale et leur bonne gestion profiterait à l'ensemble de la population. Il est nécessaire de réévaluer les accords avec les multinationales pour favoriser un développement durable et équitable. Il faut également une valorisation des ressources forestières, la promotion d'une agriculture durable, le développement des énergies renouvelables et une gestion judicieuse des ressources en eau.
- **A propos de la lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence**, l'accent a été mis la mise en place de politiques de financement harmonisées, en accord avec l'UEMOA , la nécessité d'outiller les structures de jeunes sur ces enjeux, le renforcement de l'indépendance des institutions d'audit financier et des capacités de leurs agents , une collaboration accrue entre acteurs financiers et organisations de la société civile pour favoriser un échange fructueux.

SENRTT a également contribué à mettre en œuvre des initiatives de pacification de l'espace public et de réorientation vers le débat programmatique à travers l'initiative MESURE (Mobilisation pour l'engagement citoyen vers la souveraineté, l'unité et la refondation) qui a proposé 64 mesures pertinentes co-construites avec des citoyens.

Avec IPAR think tank et le Rapport Alternatif sur l'Afrique (RASA), SENRTT a également contribué à des activités concernant la culture d'utilisation des données probantes par des décideurs et des acteurs divers.

Le renforcement du Réseau sénégalaïs des think tanks (SENRTT) qui devait passer par sa reconnaissance administrative et juridique a également connu un aboutissement important avec l'obtention du Récépissé accordé par le Ministère de l'intérieur en mai 2024. Il est le résultat de l'engagement des membres du comité de pilotage mis en place à la suite de l'assemblée générale et qui a permis l'élaboration et la validation des statuts et règlements intérieurs.

3.2. Dialogue structuré entre les OSC et l'Etat du Sénégal

Dans le cadre de la production de connaissances et de données probantes pour alimenter le dialogue structuré entre les OSC et l'Etat ou ses démembrements, SENRTT a contribué à la réalisation d'une oeuvre inédite, intitulé « Rapport Annuel de la Société Civile sur les Politiques Publiques (RASCIPP).

L'objectif général du RASCIPP qui a été lancé en juin 2023 est de réaliser une étude de la contribution des OSC dans les progrès économiques et sociaux au Sénégal. En réalité, la mesure de l'impact des actions et interventions des OSC est difficile à établir en raison de la disparité et du caractère informel de certaines interventions. Ainsi, il s'agissait spécifiquement pour les OSC de :

- Identifier et caractériser les champs d'intervention couverts, leur ancrage

dans les cadres locaux et nationaux de développement ;

- Disposer d'une estimation du volume et de la localisation des investissements des OSC selon les enjeux majeurs ainsi que la nature de leurs interventions et de leur positionnement ;
- Faire des recommandations dans le sens de contribuer à l'amélioration de l'image des OSC au Sénégal, à travers une meilleure connaissance de leur rôle et de l'impact de leurs actions.
- Analyser les contraintes dans le fonctionnement et le financement des OSC
- Appuyer les négociations collectives avec les autorités étatiques et les partenaires bilatéraux et multilatéraux à travers un dialogue structuré.



3.3. Promotion du dialogue politique multi acteurs sur la gouvernance foncière aux échelles nationale et territoriale

Le forum national sur le foncier organisé par le CRAFS a été un moment de partage et de réflexion sur la position du CRAFS par rapport à la gouvernance foncière au Sénégal. Il a également permis d'identifier les zones de tensions liées au foncier dans le pays et de faire un état des lieux pour cartographier ces zones. Un mémorandum a été validé et partagé, et il a été suggéré d'écrire une lettre ouverte au Président de la République, qui est en cours de finalisation, afin de partager la position du CRAFS. Les populations ont été invitées à vérifier leurs informations sur les conflits fonciers et à les trianguler pour éviter les fausses informations. ILC a contribué financièrement pour l'organisation de ce forum.

Panel de haut niveau sur les 60 ans de la loi sur le domaine national au Sénégal

L'objectif de ce panel était de retracer l'évolution de la loi sur le domaine national à travers les divers processus de réflexion pour une gouvernance foncière au Sénégal, en explorant le contexte évolutif de la loi sur les plans institutionnel, sociétal et environnemental. Spécifiquement, il était question de :

- Rappeler l'esprit, la lettre et l'évolution de la loi sur le domaine national au Sénégal de 1964 à nos jours, pour en tirer les points forts, les défis et dégager des perspectives
- Tirer les enseignements de la loi sur le domaine national pour alimenter la réforme foncière tout en identifiant les défis et opportunités pour une gouvernance foncière transparente et inclusive qui garantit la paix sociale et le développement économique
- Renforcer le cadre de dialogue continu entre les parties prenantes pour une réforme foncière transparente et inclusive au Sénégal
- Mais également, voir comment les initiatives et bonnes pratiques locales peuvent être prises en compte dans un processus de réforme foncière.

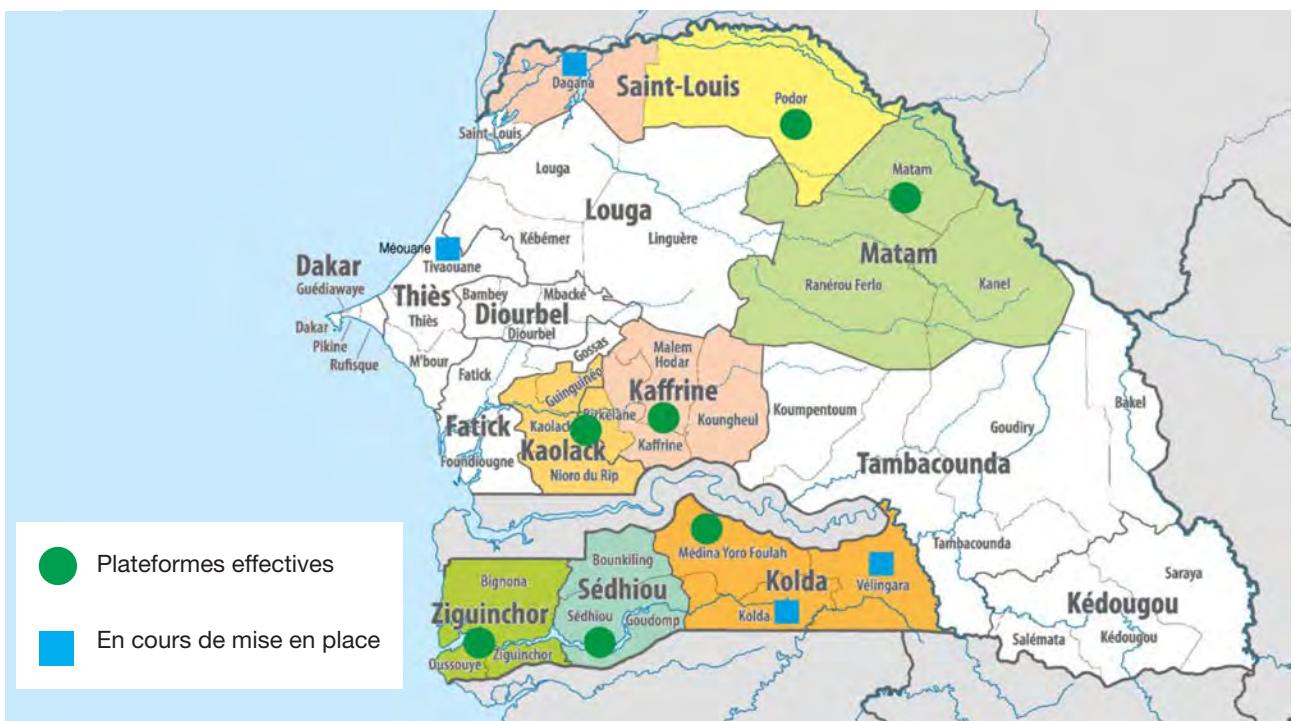


Recommandations majeures :

- Engager une réforme foncière inclusive impliquant toutes les parties prenantes pour garantir la légitimité et l'acceptation locale.
- Intégrer les droits coutumiers dans la gestion foncière pour assurer une approche plus harmonieuse.
- Faciliter l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes en sensibilisant sur leurs droits et en surmontant les obstacles traditionnels.
- Harmoniser et simplifier les textes juridiques pour assurer une meilleure application et cohérence.
- Encourager des partenariats gagnant-gagnant entre les investisseurs et les communautés locales.
- Cartographier les zones selon leur potentiel pour optimiser l'utilisation des terres disponibles.
- Promouvoir la transparence dans les procédures d'attribution des terres pour éviter la méfiance et garantir une application juste des lois.
- Protéger l'environnement et intégrer la dimension transdisciplinaire dans les réformes foncières pour une gestion durable.



Au niveau territorial : Consolidation et animation des plateformes locales de dialogues autour de la gouvernance des ressources naturelles et du foncier



La territorialisation du dialogue multi-acteurs autour du foncier et des ressources naturelles en général, engagée dans le cadre de la plateforme nationale sur la gouvernance foncière (PNGF) a conduit aux résultats suivants :

- Mise en place de la plateforme régionale de Louga en cours pour Dagana, Fatick ;
- Mise en place d'une Cellules Communale de prévention et gestion des conflits à Tenghory ;
- Impulsion de mécanismes d'autonomie et de durabilité de ces plateformes : Dynamique d'autonomisation avec l'engagement de contribution financières par les Comités Techniques ;
- Institutionnalisation par arrêté pour certaines plateformes ;
- Mise en place de commissions spécialisées ou groupes de travail sur les GDT au sein des plateformes locales pour une meilleure prise en charge de la question ;
- Engagement et soutien des Projets et Programmes y compris les autorités qui interviennent dans le domaine pour consolider le dialogue.

Défis et Perspectives :

- Encourager et favoriser la pérennisation et l'autonomisation des plateformes locales ;
- Encourager et favoriser la synergie et convergence des cadres sectoriels territoriales vers ces cadres locaux de dialogue multi-acteurs (un espace d'influence de première instance) ;
- Evaluer les plateformes régionales et départementales existantes ;
- Mise en place de plan d'action d'animation des collèges ;
- Mise en cohérence des interventions dans la PNGF.

3.4. Dialogue public-privé national sur l'assurance agricole (Dooleel Mbay)

En juin 2024, IPAR a organisé un dialogue public-privé national sur l'assurance agricole. Le dialogue a vu la participation de toutes les parties prenantes de l'assurance au Sénégal notamment, la CNAAS et assimilés (SONAM, ASKIA assurances), l'Etat (DMER, Direction des Assurances, MASAE, direction de l'élevage...); les institutions financières (UIMCEC, CMS, LBA); les Réseaux de Producteurs (FEPROMAS, ENTENTE DIOULOULOU, FPA entre autres); les projets/programmes (Dooleel Mbay, Résilience) mais aussi le médiateur financier sur l'assurance et l'association des courtiers du Sénégal entre autres.



A l'issu du dialogue, les participants ont proposé des recommandations et des propositions fortes sur les différentes contraintes et défis qui bloquent l'expansion de l'assurance tant du côté de la CNAAS qu'au niveau des producteurs. Parmi lesquels, on peut citer :

- Faire le plaidoyer auprès de l'état pour davantage réduire la prime d'assurance, augmenter la dotation et la décaisser à temps pour permettre à la CNAAS de fonctionner efficacement.
- Nouer des partenariats avec d'autres acteurs tels que la société civile, le privé et les autres sociétés d'assurance et de courtage pour faire face aux défis de l'assurance agricole souvent jugés complexes ;
- Diversifier davantage les produits agricoles de la CNAAS pour répondre aux besoins des producteurs les plus vulnérables
- Renforcer la sensibilisation et la communication en s'appuyant sur des outils et canaux appropriés.

Un plan d'action a été élaboré avec des engagements forts du côté de la CNAAS afin d'améliorer ses services et de tous les autres acteurs

3.5. Conférence Intensification Durable (CID)

Organisée au Sénégal mais avec une dimension internationale, la Conférence Intensification Durable (CID) 2024 a été un moment d'engagement scientifique et de dialogue politique sur les questions d'intensification durable en Afrique de l'Ouest. En plus d'être membre du Comité d'organisation et du Comité scientifique, l'IPAR Think Tank a contribué aux échanges en prélude de la COP 16 à Riyad sur la lutte contre la désertification. Elle a, par ailleurs, co-organisé et modéré la table ronde sur « Plaidoyer pour l'agroécologie et la souveraineté alimentaire en Afrique : quelles synergies entre les coalitions locales, nationales et continentales ? » porté sur l'état d'avancement des transitions agroécologiques à l'échelle de la région ouest africaine pour relever les défis complexes liés à la souveraineté alimentaire en Afrique par le biais de l'agroécologie en promouvant le dialogue entre science et politique.

3.6. Dialogue autour du projet d'élaboration d'une Stratégie nationale pour une transition agroécologique au Sénégal

A l'échelle nationale, la rencontre bilan des cinq ans de la DyTAES (Dynamique pour une Transition AgroEcologique au Sénégal) a mobilisé IPAR Think Tank en sa qualité de membre co-fondateur mais aussi de membre du Comité de pilotage et du Comité technique. En effet, sa contribution a été double au niveau organisationnel, technique et scientifique pour ce grand moment de partage et de dialogue politique avec les acteurs notamment les décideurs (politiques) sur les questions de transition agroécologique au Sénégal (<https://www.youtube.com/watch?v=-RZkpW6zBs>). De plus, les jalons du chantier de l'élaboration d'une Stratégie nationale pour une transition agroécologique au Sénégal ont été posés par la DyTAES lors de cette rencontre pour travailler en synergie avec tous les acteurs.

A l'échelle locale, dans le cadre du projet ARTS, la DyTAEI de Bignona a une avancée notable dans sa structuration grâce à la tenue de son Assemblée générale. En effet, cette rencontre a permis la validation de la Charte d'engagement de la DyTAEI par le Congrès. Cette Charte définit les principes de fonctionnement, la vision et la mission à l'horizon 2036 de la dynamique locale. A cela, s'ajoute la validation de ses organes de gouvernance comme le Congrès, le Comité de pilotage, le Comité technique et le Secrétariat général. La première feuille de route a été discutée, mise à jour et validée. Cette feuille de route est structurée autour des axes comme la recherche, la formation, la communication, le plaidoyer, etc.



3.7. Dialogue autour de la filière lait en Mauritanie



L'IPAR, à travers son bureau en Mauritanie, a joué un rôle clé dans le développement de la filière du lait en initiant un dialogue au niveau national sur la gestion de cette filière, en particulier à travers un document de travail qui a permis de cadrer les discussions autour des défis et des opportunités de la filière. Ce dialogue a permis de rassembler des acteurs clés du secteur laitier, notamment les producteurs, les acteurs privés, ainsi que les politiques, afin de définir des stratégies communes pour améliorer la production laitière et répondre aux besoins croissants de la population en produits laitiers. L'objectif étant de renforcer la résilience du secteur laitier face aux défis socio-économiques, climatiques et de gestion des ressources.

Un autre domaine clé dans lequel l'IPAR Mauritanie a joué un rôle central est la gestion de l'eau et du foncier, notamment dans un contexte où la gestion de ces ressources est au cœur des défis de développement rural. L'IPAR a initié un dialogue constructif entre les politiques, les acteurs de la société civile et les populations locales, en particulier par le biais de discussions avec le Comité des sages sur la gestion durable des ressources en eau et du foncier. Ce processus a permis de repenser la gestion foncière, en intégrant les institutions comme l'IPAR dans les débats politiques et en facilitant une meilleure coordination entre les acteurs étatiques et les communautés locales.

Un autre axe important du travail de l'IPAR en Mauritanie a été le lancement d'un processus de dialogue avec les pasteurs, les religieux, et les populations locales pour résoudre les conflits liés à la gestion des ressources naturelles, particulièrement ceux touchant les zones pastorales. Ces conflits sont souvent exacerbés par la concurrence pour l'accès à l'eau, aux terres agricoles et aux pâturages, notamment en raison de la sécheresse croissante et de l'expansion des zones cultivées.

L'IPAR a facilité la réconciliation des parties prenantes en organisant des ateliers et des tables rondes où les pasteurs, les religieux, et les acteurs politiques ont pu échanger leurs points de vue et trouver des solutions communes pour réduire les tensions et promouvoir une cohabitation pacifique. Cela a permis de renforcer la gouvernance des ressources naturelles en impliquant les différentes parties prenantes dans une gestion collaborative.

4. Communication et capitalisation des expériences au cœur des actions stratégiques de IPAR



Une communication renforcée pour maintenir l'image de marque de l'IPAR

En 2024, les actions de communication visaient à répondre aux enjeux et objectifs suivants :

- Gestion de l'information en interne (com interne) ;
- Refonte du site web ;
- Actualisation et mise en œuvre de la stratégie de communications et d'influence ;
- Elaboration et organisation d'une activité de lancement du rapport annuel 2023 ;
- Renforcement de la visibilité et de la notoriété d'IPAR auprès des bailleurs de fonds, organisations mondiales, pays d'intervention dont les pays de la sous-région (francophones et anglophones), en vue d'accroître le périmètre d'action du think tank et d'obtenir de nouveaux financements ;
- Renforcement de la présence de l'IPAR sur les différents médias de communication (réseaux sociaux, médias traditionnels, etc.).

Résultats clés

Com institutionnelle & interne

- Collaboration avec le cabinet Insign Africa qui a conduit à la construction d'une Stratégie de communication et d'influence et à l'élaboration du Rapport annuel 2023 ;
- Refonte du site institutionnel www.ipar.sn : site intuitif, structuré pour faciliter la recherche d'infos ;
- Mise en place d'un pack Google Workspace (Drive, mailing adapté au partage de grands volumes d'info, agenda, Signature électronique, etc.) ;
- Réalisation de supports "prints" institutionnels et pour les projets (Plaquettes institutionnelles IPAR et pour les projets, ex : brochures, kakémonos) ;



Com externe & relation presse

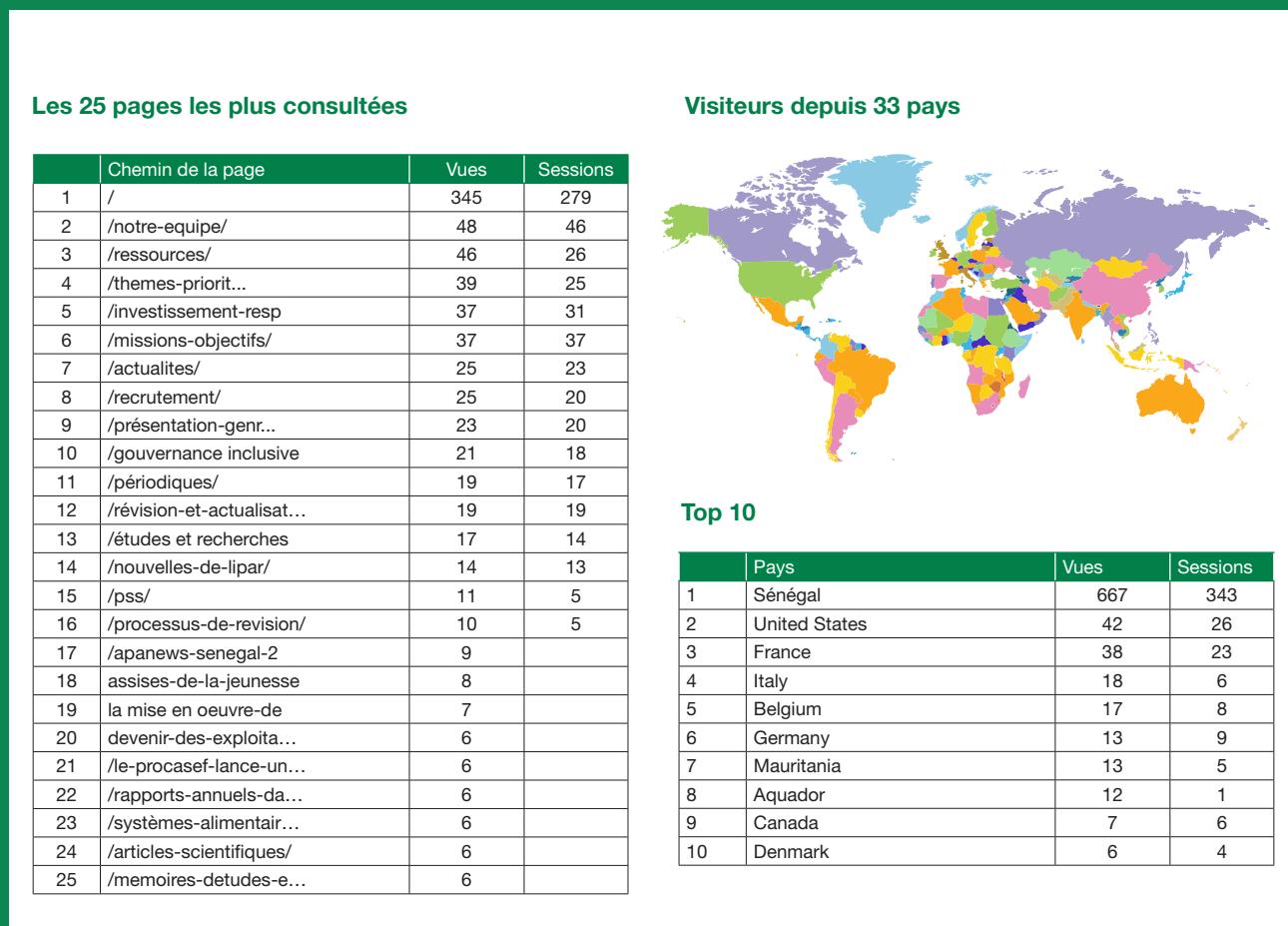
- Collaboration avec une cinquantaine de médias (télé, radio, presse écrite, sites d'infos, agences de presse) pour la couverture médiatique des activités de IPAR dont la RTS, Amani TV, Radio TV Foulbé, et une vingtaine de radios communautaires et médias en ligne à Podor etc. ;
- Collaboration avec des réseaux thématiques de journalistes (ex. Réseau des journalistes en environnement et gestion des ressources minières, Réseau des journalistes en assainissement) ;
- Présence renforcée sur les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, X-Twitter, YouTube) et animation du Site internet relooké, Animation de plateformes de dialogue multi-acteurs/ Mise à jour des contenus, recrutement d'un personnel d'appui pour animer les plateformes (PNGF, PODD, Podor en action, etc.) ;
- Implication dans les activités COM des plateformes thématiques (PNGF) et des territoires (Podor, Loul Sessène) et processus nationaux (LOASP, Assises/forum jeunesse), etc. ;
- Production de supports multimédias (vidéos, infographies...).

Evolution de la fréquentation des RS (2018-2024)

↑
10%

Plateforme/ Support	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	196.329	204.827	205.135	236.097	243.270	1.546.435	
Site ipar.sn (Visites/an) https://www.ipar.sn/							
	2585	2963	3348	3505	3965	4110	4362
Twitter (followers) https://twitter.com/IPAR_ThinkTank							
	146	162	170	195	250	278	301
YouTube (Vidéos mises en ligne) https://www.youtube.com/@IPARFILMS							
	2500	3414	4538	5068	6054	6614	7 196
Facebook (Nbre abonnés) https://www.facebook.com/IPARNEWS							
	-	-	-	622	2206	4212	6086
LinkedIn (Nbre abonnés) https://www.linkedin.com/company/ipar-think-tank/							

Répartition géographique des consultations du sites web <https://ipar.sn>



Des résultats satisfaisants atteints en termes de renforcement de la visibilité de IPAR à travers la mise à jour des contenus des réseaux sociaux et du site, grâce aux bonnes relations avec les médias

Des défis constants :

- Valorisation des publications de IPAR au travers d'une newsletter thématiques et diffusion sur le site web, animations scientifiques pour vulgariser les résultats de la recherche ;
- Newsletter interne pour fluidifier le partage d'infos ;
- Mise en œuvre de la Stratégie d'influence et de communication pour mieux encadrer et assurer une bonne planification et le suivi des actions de Com et de dialogue avec les acteurs ;



D'une logique de capitalisation des expériences à une logique de gestion des connaissances

Fidèle à sa réputation de producteur d'évidences scientifiques et de connaissances pour alimenter des réflexions scientifiques et influencer les politiques publiques, IPAR a engagé au courant 2024, plusieurs actions de capitalisations et de gestion des connaissances avec des partenaires stratégiques.

En effet, au courant de l'année 2024, le consortium GFA -IPAR a pu capitaliser 3 expériences portant sur l'aménagement du territoire (SCADT intégrant un POAS, le POAS documentant les statuts des terres) et la gestion alternative des conflits fonciers avec la mise en place de comité villageois, inter villageois pour la gestion alternative de conflits. Cet exercice est survenu après une première phase de mise en œuvre du projet Seen Suuf, dans les régions de Kaolack et Kaffrine sur financement de la GIZ. Les résultats obtenus de ces 3 expériences ont été systématisés dans des fiches synthétiques pour faciliter la diffusion auprès des différents acteurs et parties prenantes.

Une autre expérience sur l'accès sécurisé des femmes et des jeunes à la terre dans 9 communes des régions de Kolda, Sédiou, Kaolack, Matam a été capitalisée après un an de mise en œuvre dans le cadre du projet Dooleel Mbay (consortium RTI, IPAR, ASPRODEB) sur financement de l'USAID. Cette expérience de pilote foncier est portée par les réseaux de producteurs qui accompagnent les groupements de femmes à obtenir des délibérations sécurisées pour les activités de maraîchages.

La capitalisation du projet WEL sur l'accès des femmes rurales à l'Energie solaire pour lutter contre les effets négatifs du changement climatique et promouvoir leur autonomisation économique n'a pas été en reste en 2024. Ces expériences sont aujourd'hui disponibles et sont répliquables dans d'autres contexte.

IPAR est fortement convaincu que ces expériences pour qu'elles puissent être utiles aux différentes parties prenantes doivent nécessairement dépasser la phase de capitalisation et de systématisation pour aller vers une large diffusion et s'inscrire dans une logique de gestion des connaissances. Pour ce faire nous proposons que les différentes parties prenantes fassent partie de la communauté de pratiques et de connaissances. Cette communauté de pratiques et de connaissances va aider à bien comprendre et diffuser les différentes expériences capitalisées aux niveaux communautaire, national et international.

Pour mener à bien activités de capitalisation IPAR a mis en avant la CO- construction de la définition de la note méthodologique à la validation du rapport de capitalisation. Cette approche a favorisé une appropriation de l'exercice et a garanti, les conditions de réplicabilité dans d'autres cadres.



IPAR BRILLE

La coordination technique du Comité d'Evaluation, de Révision et d'Actualisation de la LOASP du Sénégal (CERAL) confiée à l'IPAR

Le Sénégal a engagé cette année des consultations publiques pour réviser et actualiser sa politique dans les domaines agro-sylvo-pastoral et halieutique.

La Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP), adoptée en 2004, sert de cadre légal pour le développement de l'Agriculture sénégalaise et les secteurs connexes (foresterie, pastoralisme, gestion des ressources halieutiques, etc.) sur une période de 20 ans. Cependant, après deux décennies de mise en œuvre, seulement 18 des 52 engagements initiaux ont été réalisés, mettant en évidence la nécessité d'une révision pour relever les défis actuels des secteurs agro-sylvo-pastoral et halieutique.

IPAR, à travers son directeur exécutif, Dr Cheikh Oumar Ba, a été désignée par le MASAE pour coordonner le Comité d'Evaluation, de Révision et d'Actualisation de la LOASP (CERAL) chargée de piloter le processus.



Secrétariat d'Etat aux Coopératives et à l'Encadrement paysan

Révision de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP)

Consultations régionales



'Pour une souveraineté alimentaire durable au Sénégal'





IPAR assure la coordination Scientifique des Assises de la Jeunesse de la CEDEAO dans les quatre (4) pays pilotes (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Ghana et Bénin).

Le programme de ces assises comprend une série de consultations publiques, de webinaires et autres initiatives de mobilisations et d'échanges avec des centaines jeunes âgé(e)s de 15 à 35 ans pour des politiques publiques concertées et prenant en compte les besoins et aspirations de la jeunesse.

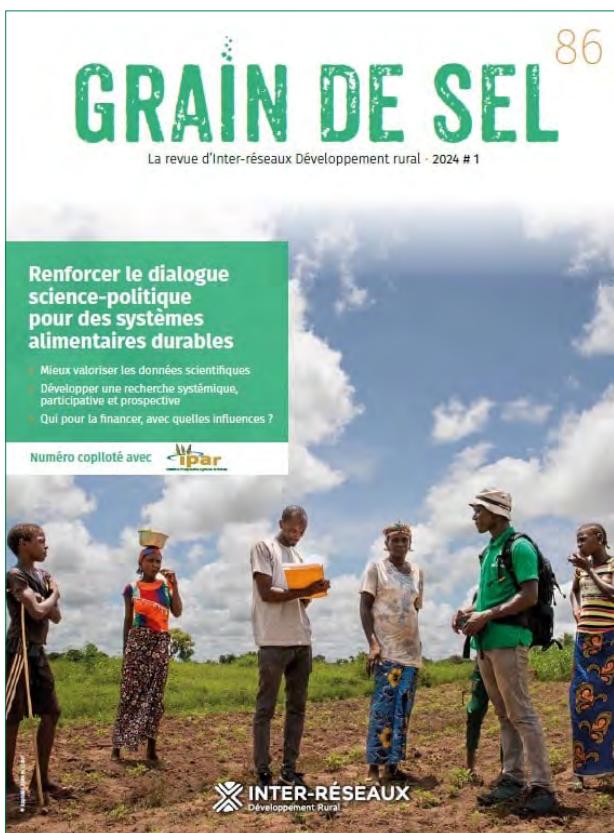


Dr Amadou Gueye, chercheur et coordonnateur de projets « Eau et Assainissement » à l'IPAR, est désigné Point focal adjoint en charge de la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'Eau de 2026 pour le Sénégal.

Cette nomination couronne plusieurs années de travail acharné en faveur d'un accès équitable et durable à l'eau et à l'assainissement au Sénégal et dans le monde, en général.

La Conférence des Nations unies sur l'eau, organisée conjointement par les Émirats arabes unis et le Sénégal, en décembre 2026, vise à accélérer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) 6 : Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous.

IPAR co-édite, avec Inter-Réseaux, le N° 86 du Magazine « Grain de Sel » sur le thème : « Renforcer le dialogue science-politique pour des systèmes alimentaires durables »



Avec un focus sur la production d'évidences scientifiques pour éclairer les décisions politiques, ce numéro de *Grain de sel* s'intéresse à la façon dont la recherche peut aider à combler l'écart entre les pratiques agricoles innovantes et les politiques agricoles et alimentaires en renforçant son dialogue avec les politiques.

IPAR, en plus d'intégrer le comité éditorial de ce numéro, à travers son responsable de la communication, son directeur exécutif et sa directrice de recherche, a également contribué, par le biais de ses staffs, à la création des contenus de ce numéros.

Lien vers l'intégralité du « *Grain de Sel* » 86 :

<https://ipar.sn/grain-de-sel-n86-renforcer-le-dialogue-science-politique-pour-des-systemes-alimentaires-durables/>

Retrouvez dans le numéro 86 du *Grain de Sel*, les contributions de l'IPAR résumées dans le tableau ci-dessous :

Edito – Transformer les systèmes alimentaires en Afrique : l'impératif d'une synergie science-politique

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/Edito-%E2%80%93-Transformer-les-systemes-alimentaires-en-Afrique-limperatif-dune-synergie-science-politique.pdf>

Auteurs : Cheikh Oumar Ba, IPAR, Inter-réseaux, Sena Kwaku Adessou

Repères : Sans interfaces science-politique, pas de transformation des systèmes alimentaires

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/Reperes-Sans-interfaces-science-politique-pas-de-transformation-des-systemes-alimentaires.pdf>

Auteurs : IPAR , Inter-réseaux

Une recherche territorialisée pour accompagner les évolutions des habitudes alimentaires en Afrique de l'Ouest

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/Une-recherche-territorialisee-pour-accompagner-les-evolutions-des-habitudes-alimentaires-en-Afrique-de-lOuest.pdf>

Auteurs : Dr Ibrahima Hathie, IPAR

Promouvoir le rôle de la recherche prospective pour agir par anticipation

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/Promouvoir-le-role-de-la-recherche-prospective-pour-agir-par-anticipation.pdf>

Auteurs : Ahmadou Ly, Diamilatou Kane, IPAR, Sidy Touarkara

La plateforme AgriData, des données agricoles accessibles et utilisables par tous

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/La-plateforme-AgriData-des-donnees-agricoles-accessibles-et-utilisables-par-tous.pdf>

Auteurs : Cheikh Faye, IPAR

Le partage des connaissances, mission commune d'IPAR Think Tank et d'Inter-réseaux autour de ce *Grain de sel*

<https://ipar.sn/wp-content/uploads/2025/04/Le-partage-des-connaissances-mission-commune-dlpar-Tink-Tank-et-dlnter-reseaux-autour-de-ce-Grain-de-sel.pdf>

Auteurs : IPAR, Inter-réseaux

PERSPECTIVES 2025

Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2025 de l'IPAR sera fortement axé sur la valorisation des résultats de la recherche, avec une attention particulière portée à la production de publications scientifiques, à la rédaction de notes politiques, et à la diffusion de résultats concrets ayant le potentiel d'influencer les politiques agricoles. L'IPAR continue à consolider et développer des partenariats stratégiques afin de soutenir de grands projets, en particulier dans des domaines essentiels comme les chaînes de valeur agricole et les systèmes agricoles durables.

Un des objectifs majeurs pour 2025 sera également de renforcer la collaboration avec les décideurs politiques, à travers des actions de plaidoyer et des dialogues structurés, afin de garantir que les résultats de la recherche influencent directement la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles. L'IPAR doit non seulement être un centre de production de données probantes, mais aussi un acteur essentiel dans la transformation de ces données en solutions concrètes et politiques efficaces pour le secteur agricole.

PHOTOS FICOU





